

Fabriquer des composants mécaniques à l'aide d'outils guidés à la main - FORMF3

Code du module:	FORMF3
Unité capitalisable:	Fabriquer des composants mécaniques (ENSP2)
Méthodes d'évaluations fixés:	1
Profession:	Mécanicien d'usinage
Diplôme / Certificat:	Diplôme d'aptitude professionnelle
Méthodes d'évaluation:	Mise à l'essai

Grille d'évaluation du module en entreprise

1	L'apprenti est capable de déduire les dimensions requises à partir d'une pièce de travail existante. (4.1b) Obligatoire
INDICATEURS - L'apprenti dispose d'un élément de construction et il est chargé d'indiquer les dimensions, qu'il a déduites à l'aide d'un pied à coulisse et d'un micromètre, dans un rapport de mesure. SOCLES 75% des dimensions indiquées correspondaient aux dimensions réelles des éléments de construction.	

2

L'apprenti est capable d'établir des relations entre les différentes méthodes de fabrication manuelle qu'il a apprises en se référant à une mission de travail. (4.3c)

Obligatoire

INDICATEURS

- L'apprenti dispose d'un schéma.
- L'apprenti explique les tâches partielles respectives dans un rapport de travail.
- L'apprenti rédige un rapport de travail faisant état des méthodes de fabrication, des machines et des outils.

SOCLES

- L'apprenti a produit un rapport de travail propre.
- Les méthodes de fabrication ainsi que les interactions décrites permettent de fabriquer la pièce de travail de manière compétente.

3

L'apprenti est capable de fabriquer manuellement des éléments de construction en se référant à des esquisses et à des schémas (tolérance de fabrication IT10) et de constituer des groupes de construction avec ces éléments en utilisant les outils, les appareils et les machines requis à cet effet d'une manière compétente et dans le respect des consignes en matière de sécurité et de protection de l'environnement. (4.4d)

Obligatoire

INDICATEURS

- L'apprenti se réfère au rapport de travail ainsi qu'au schéma pour fabriquer les éléments de construction en appliquant la méthode étudiée dans le cadre du module 4.4a et il assemble les différents éléments conformément au schéma.

SOCLES

- L'apprenti a produit des éléments de construction respectant les limites des tolérances de fabrication.
- L'assemblage des différents éléments de construction a permis de constituer le groupe de construction.
- Au cas où une fonction était indiquée, elle était assurée à 100%.

4

L'apprenti adopte une attitude respectueuse à l'égard de ses collègues dans le cadre de leur collaboration. (SCP3)

Obligatoire

INDICATEURS

- L'apprenti écoute attentivement les explications de ses collègues ou de ses supérieurs.

SOCLES

- L'apprenti a écouté attentivement les explications de ses collègues ou de ses supérieurs, sans perturber le déroulement du cours.

5

L'apprenti se présente à l'heure pour les cours.
(SE7)

Sélective

INDICATEURS

- L'apprenti se présente à son poste de travail aux horaires indiqués.

SOCLES

- L'apprenti était toujours à l'heure.
- Le cas échéant, l'apprenti a justifié ses retards d'une manière cohérente.

6

L'apprenti planifie la suite des travaux, de manière à éviter d'entrer en conflit avec ses collègues.
(SE8)

Sélective

INDICATEURS

- L'apprenti et ses camarades s'organisent au sein de leur équipe, de manière à pouvoir utiliser les machines en continu.

SOCLES

- L'apprenti a remis les éléments fabriqués dans les délais.